

Près de Bolbec, un accident cause le retard d'un car scolaire menant les bacheliers à leur épreuve

Par Louise BOUTARD

3-4 minutes

Mis en ligne le 14/06/2022 à 18:37

L'accident d'une adolescente renversée par une voiture a causé des ralentissements pendant une heure à Saint-Eustache-la-Forêt. Plusieurs bacheliers pris dans les bouchons ont bien failli manquer le début de leur épreuve de français.



Quelques bacheliers du [lycée Pierre-de-Coubertin de Bolbec](#) ont bien failli manquer le début de leur épreuve mardi 14 juin 2022 au matin. D'importants ralentissements ont retardé le car scolaire qui les emmenait, mais ils ont finalement pu arriver juste à temps pour leur épreuve de français, sans paraître trop perturbés.

Une adolescente renversée

En cause, un accident sans véritable manquement au code de la route. Une jeune fille de 14 ans, se rendant elle aussi à l'arrêt de bus pour rejoindre son établissement scolaire, a traversé sur le passage piéton longeant le rond-point du fond de misère, à Saint-Eustâche-la-Forêt, vers 7h30. Un automobiliste sortant du giratoire n'a pas vu l'adolescente, ébloui par le soleil. La jeune fille a été percutée et s'est retrouvée à plusieurs mètres de là. Aussitôt, le conducteur est sorti du véhicule et a appelé les secours.

Le passage piéton en cause ?

Plusieurs témoins ont pu attester que la vitesse du véhicule n'était pas excessive. L'homme était sobre et n'avait pas consommé de stupéfiant. C'est finalement la présence du passage piéton à cet endroit de la route 6015 qui pose question aux sources policières dans cet accident. L'adolescente souffre d'une commotion cérébrale mais aucune fracture n'a été constatée.

Concernant les lycéens, leur proviseure a appelé Caux Seine aggro qui a contacté les services de police, ce qui a permis l'évacuation rapide du car. Alertés par le ralentissement qui a duré environ une heure, les professeurs avaient signalé la possibilité d'un retard pour ces trois élèves. « *On les aurait*

laissés commencer en retard si besoin », précise la cheffe d'établissement Véronique Martin-Lecroq.

Notre vidéo. « Le 7 minutes » de la rédaction : À Dieppe, les raisons de la sous-vaccination